

First Phosphate présente les publications géo-scientifiques sur ses propriétés Lac à l'Original, Mirepoix et Bégin-Lamarche dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean au Québec, Canada

Saguenay, Québec--(Newsfile Corp. - 26 mars 2024) - First Phosphate Corp. (CSE: PHOS) (OTC: FRSPF) (FSE: KD0) (« First Phosphate » ou la « Société ») est heureuse d'annoncer que deux publications revues par des pairs dans des revues scientifiques et un rapport de recherche ont été publiés sur ses propriétés de phosphate au Lac à l'Original, à Mirepoix et à Bégin-Lamarche dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean au Québec.

« Ces publications sont importantes car elles servent à fournir à la communauté scientifique et industrielle une compréhension de la configuration géologique de ces couches de phosphate de haute pureté pour l'expansion potentielle de cette ressource au bénéfice de l'industrie mondiale des batteries au phosphate et lithium fer phosphate (« LFP ») », déclare le PDG John Passalacqua. « La roche de phosphate ignée du Québec de haute pureté, telle qu'on la trouve dans les propriétés de la Société, est susceptible de produire une grande quantité d'acide phosphorique purifié (« APP ») pour répondre aux besoins d'électrification de l'Amérique du Nord. »

Les trois études publiées peuvent être consultées à l'adresse suivante :

<https://firstphosphate.com/fr/phosphate-industry/quebecanorthosite/>

1. **Pétrogenèse de la minéralisation d'apatite-oxyde associée aux massifs anorthositiques protérozoïques au Lac Mirepoix, Québec, Canada : Un modèle à multi-injections pour la minéralisation en Fe-Ti-P dans la Province Centrale de Grenville**

Pedro Miloski, Sarah Dare, Caroline-Emmanuelle Morisset, Morgann G. Perrot, Joshua H.F.L. Davies. Département des Sciences Appliquées, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) ; Agence Spatiale Canadienne ; Département des Sciences de la Terre et de l'Atmosphère/GEOTOP, Université du Québec à Montréal (UQAM). Publié dans Ore Geology Reviews dans le cadre d'une thèse de doctorat. Décembre 2023.

2. **Pétrogenèse des dépôts minéraux de Fe-Ti-P associés aux massifs anorthositiques protérozoïques dans la Province de Grenville : aperçu de la géochimie des éléments traces des oxydes et des apatites au Lac à l'Original, Québec, Canada**

Pedro Miloski, Sarah Dare, Caroline-Emmanuelle Morisset, Joshua H. F. L. Davies, Morgann G. Perrot, Dany Savard. Département des Sciences Appliquées, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) ; Agence Spatiale Canadienne ; Département des Sciences de la Terre et de l'Atmosphère/GEOTOP, Université du Québec à Montréal (UQAM). Publié dans Mineralium Deposita dans le cadre d'une thèse de doctorat. Décembre 2023.

3. **Contenu en chlore des couches phosphatées dans la propriété Bégin-Lamarche de First Phosphate, Québec, Canada**

Dr. Sandeep Banerjee, Université Queen's, Ontario, Canada. 10 novembre 2023.

Des détails sur les actifs de First Phosphate dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean au Québec peuvent être trouvés à l'adresse suivante : <https://firstphosphate.com/fr/projects/prized-assets>

Des détails sur l'usine pilote de First Phosphate pour la purification de l'anorthosite ignée du Québec peuvent être trouvés à l'adresse suivante : <https://firstphosphate.com/fr/projects/pilot-plant>

Des détails sur l'usine pilote de First Phosphate pour la fabrication de l'APP à partir du phosphate igné du Québec peuvent être trouvés à l'adresse suivante : <https://firstphosphate.com/fr/projects/ppa-production>

Des détails sur la stratégie de First Phosphate pour la création d'une chaîne d'approvisionnement de batteries LFP entièrement intégrée en Amérique du Nord basée sur l'établissement d'une vallée de batteries LFP dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean au Québec peuvent être trouvés à l'adresse suivante : <https://firstphosphate.com/fr/lfp-battery-strategy>

First Phosphate estime que la roche de phosphate anorthositique ignée du Québec est une source inexploitée de phosphate de haute pureté qui peut potentiellement être extraite et transformée en grandes quantités de PPA pour répondre aux besoins de l'Amérique du Nord en batteries LFP.

À propos de First Phosphate Corp.

First Phosphate est une société de développement de minéraux entièrement dédiée à l'extraction et la purification de phosphate de pointe pour la production de matériau actif de cathode pour l'industrie des batteries au lithium-fer-phosphate (« batteries LFP »). First Phosphate s'engage à produire un matériau de haute pureté, de manière responsable et avec une faible empreinte carbone. First Phosphate prévoit s'intégrer verticalement à partir de la mine jusqu'aux chaînes d'approvisionnement des principaux producteurs de batteries LFP qui recherchent le matériau actif de cathode, de qualité « batterie », provenant d'une source d'approvisionnement constante et fiable. First Phosphate détient plus de 1 500 km carrés de claims libres de redevances et à l'échelle régionale qu'elle développe activement au Saguenay-Lac-St-Jean (Québec, Canada). Ces claims contiennent du phosphate issu de formations de roches ignées anorthosites rares qui génèrent généralement un phosphate de grande pureté, dépourvu de hautes concentrations d'éléments dommageables.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Bennett Kurtz, directeur financier

bennett@firstphosphate.com

Tel: +1 (416) 200-0657

Relations avec les investisseurs : investor@firstphosphate.com

Relations avec les médias : media@firstphosphate.com

Site Web : www.FirstPhosphate.com

Suivez First Phosphate sur les médias sociaux :

Twitter : <https://twitter.com/FirstPhosphate>

LinkedIn: <https://www.linkedin.com/company/first-phosphate>

-30-

Informations prospectives et mises en garde

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations et informations qui peuvent être considérées comme des « déclarations prospectives » et des « informations prospectives » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Dans certains cas, mais pas nécessairement dans tous les cas, les déclarations prospectives et les informations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation d'une terminologie prospective telle que « plans », « objectifs », « s'attend à » ou « ne s'attend pas à », « est prévu », « une opportunité existe », « est positionné », « estime », « a l'intention de », « suppose », « anticipe » ou « n'anticipe pas » ou « croit », ou des variations de ces mots et expressions ou des déclarations que certaines actions, événements ou résultats « peuvent » ,

« pourraient », « seront » ou « seront pris », « se produiront » ou « seront réalisés » et d'autres expressions similaires. De plus, les déclarations contenues dans ce communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques sont des déclarations prospectives, comprenant, entre autres, les activités d'exploration et de production prévues par la Société, les propriétés et la composition de tout phosphate extrait, les plans de la Société pour l'intégration verticale dans les chaînes d'approvisionnement nord-américaines, et les déclarations relatives à la capacité de la Société à produire une grande quantité de PPA pour répondre aux besoins d'électrification de l'Amérique du Nord et aux avantages environnementaux associés aux méthodes de traitement proposées par la Société.

Ces déclarations et autres informations prospectives reposent sur des hypothèses et des estimations que la Société estime appropriées et raisonnables dans les circonstances, y compris, sans s'y limiter, les attentes de résultats commerciaux à long terme de la Société compte tenu de sa courte histoire d'exploitation ; attentes concernant les recettes, les dépenses et les opérations ; la Société ayant suffisamment de fonds de roulement et la capacité de sécuriser un financement supplémentaire nécessaire pour l'exploration des intérêts miniers de la Société ; attentes concernant le potentiel de minéralisation, le mérite géologique et la faisabilité économique des projets de la Société ; attentes concernant les programmes de forage et les impacts potentiels des programmes de forage réussis sur la durée de vie de la mine et de la Société ; estimations des coûts d'exploration et de programme d'exploration ; attentes concernant les problèmes environnementaux éventuels pouvant affecter les programmes d'exploration planifiés ou futurs et l'impact potentiel de la conformité aux lois et réglementations environnementales existantes et proposées ; réception et timing des permis d'exploration et d'exploitation et autres approbations de tiers ; régulation gouvernementale des opérations d'exploration et de développement miniers ; attentes concernant les problèmes sociaux ou locaux qui peuvent affecter les programmes d'exploration et de développement planifiés ou futurs ; attentes entourant les tendances économiques mondiales et les avancées technologiques ; et le maintien de l'emploi du personnel clé par la Société.

Il ne peut être garanti que de telles déclarations se révéleront exactes et les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux anticipés dans de telles déclarations. Les facteurs importants pouvant entraîner des résultats réels différents des attentes de la Société comprennent : une histoire d'exploitation limitée ; un risque élevé de faillite commerciale ; aucun bénéfice ou revenu significatif ; des ressources limitées ; un flux de trésorerie négatif provenant des opérations et une dépendance au financement de tiers ; l'incertitude du financement supplémentaire ; pas de dividendes ; des risques liés à d'éventuelles fluctuations de revenus et de résultats ; des risques assurés et non assurés ; des litiges ; la dépendance à la direction et au personnel clé ; les conflits d'intérêts ; l'accès aux fournitures et aux matériaux ; les dangers de l'exploration minière et la responsabilité et les dommages connexes ; les risques liés à la santé et à la sécurité ; la réglementation gouvernementale et les incertitudes juridiques ; les propriétés d'exploration et de développement de la société peuvent ne pas être couronnées de succès et sont très spéculatives de nature ; dépendance à des tiers ; la validité de certains titres de propriété minérale de la Société peut être contestée ou défectueuse ; titre autochtone et revendications foncières ; obtention et renouvellement de licences et permis ; les risques environnementaux et réglementaires peuvent affecter négativement la société ; risques liés au changement climatique ; risques liés à l'infrastructure ; les exigences en matière de restauration des terres peuvent être contraignantes ; conditions financières mondiales actuelles ; fluctuation des prix des matières premières ; dilution ; les ventes futures par des actionnaires existants pourraient faire chuter le prix des actions de la société ; fluctuation et volatilité des prix des actions en bourse ; et les risques liés aux demandes du marché. Il ne peut être garanti que toute opportunité sera couronnée de succès, commercialement viable, achevée en temps voulu ou dans les limites du budget, ou générera des revenus, des économies ou des bénéfices significatifs, selon le cas, pour la société. De plus, la société supportera des coûts pour poursuivre une opportunité particulière, qui peuvent être importants.

Ces facteurs et hypothèses ne sont pas censés représenter une liste complète des facteurs et hypothèses qui pourraient affecter la Société et, bien qu'ils devraient être considérés avec soin, ils devraient être considérés conjointement avec les facteurs de risque décrits dans les autres documents de la Société déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, y compris, sans s'y limiter, la section « Facteurs de risque » du Formulaire d'information annuel de la Société daté du 29 novembre 2023, disponible sur SEDAR à www.sedarplus.ca. Bien que la Société ait tenté d'identifier les facteurs qui pourraient causer des actions, des événements ou des résultats réels différents de ceux divulgués dans l'information prospective ou l'information, il peut y avoir d'autres facteurs qui causent des actions, des événements ou des résultats qui ne sont pas tels que prévus, estimés ou prévus. La Société ne s'engage pas à mettre à jour les informations prospectives, sauf conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables.



To view the source version of this press release, please visit <https://www.newsfilecorp.com/release/203089>